

Texte de CAA du 15 juin 2021
Présenté par le secrétariat.

Avec toute la prudence à prendre au regard des indicateurs, la pandémie du coronavirus semble marquer le pas. Le Président de la République et le gouvernement commencent à faire des annonces sur la sortie de crise sanitaire : la fin du « quoi qu'il en coûte » qui a mis l'économie sous perfusion pendant de long mois, la fin de la trêve hivernale qui expose depuis le 1^{er} juin les plus démunis à l'expulsion de leur logement, le remboursement de la dette, la réforme de l'assurance chômage, une réforme des retraites en perspective. A peine une parenthèse, qui aura d'ailleurs surtout profité aux mêmes, et on reprend les mêmes dogmes politiques, comme le « travailler plus » ! Bien conscient du rejet de sa politique, l'exécutif prévoit sa défaite aux élections départementales et régionales, mais tente le front républicain en cherchant à s'imposer comme seul rempart à l'extrême droite, en vue de 2022. Après avoir siphonné une partie de la gauche, LREM cherche à siphonner les voix de la droite : par la voix d'un Darmanin ou du Garde des sceaux, le gouvernement déploie une posture, un discours sécuritaire qui peuvent inquiéter parfois. Par des accords électoraux douteux, il affiche clairement sa proximité avec les Républicains. A un an des présidentielles, un climat nauséabond se répand ; ce gouvernement prend le risque d'un discrédit total des partis traditionnels et de la politique en général, avec les terribles conséquences qu'une telle attitude peut avoir. L'appel commun des forces syndicales, politiques et associatives a pourtant fait la démonstration de sa capacité à mobiliser le 12 juin face à la montée de l'extrême droite. La FSU a toute sa place dans ce combat contre les idées intolérantes et liberticides que l'on voit se développer.

L'Education n'aura pas droit à son plan de relance. La rentrée 2021 se prépare avec ses suppressions de postes (70 prévues pour notre académie), des conditions de travail détériorées avec davantage d'heures supplémentaires encore, des compléments de services et des affectations sur 2 ou 3 établissements pour les TZR et contractuels, des classes surchargées... Le ministre a présenté les conclusions du Grenelle de l'Éducation dans une mise en scène déconnectée de la réalité. Les annonces confirment que la « revalorisation historique » promise restera un effet d'annonce, un de plus, de ce quinquennat. Les mêmes menaces continuent de planer sur les missions des personnels, avec le remplacement par exemple. Une vraie revalorisation est pourtant nécessaire pour l'ensemble des personnels titulaires ou contractuels, davantage urgente encore pour les AED et AESH. En toute hypocrisie et à grand renfort de communication, notre rectrice n'a pas hésité à présenter sa feuille de route « ressources humaines », vecteur d'un plan d'action pour favoriser le bien être au travail ! et davantage d'égalité hommes-femmes ! Dès la première présentation de cette feuille de route en groupe de travail, ce fut un tollé général de toutes les organisations syndicales. L'opération de communication n'est que l'aboutissement d'un dénigrement et d'absence d'écoute des représentant.e.s du personnel. Les mots sont choisis et traduisent un management radical appliqué à nos carrières, nos métiers : évaluation, valorisation des parcours, accompagnement, mobilité et évolution professionnelle, la bonne personne au bon endroit au bon moment, le déploiement d'actions pour la qualité de vie au travail... Un jargon à mille lieues de la réalité de nos établissements mais imprégné d'idéologie managériale, loin des valeurs et garanties collectives que nous défendons.

Le calamiteux résultat des opérations d'affectation est-il le reflet de ses « bonnes intentions » ? C'est surtout la démonstration que sans le travail des représentant.e.s du personnel, sans paritarisme, sans contrôle et sans transparence, nous pouvons largement douter de l'équité de traitement fait aux candidat.e.s à mutation. Comment peut-on muter en extension un collègue qui n'a pas obligation de participer au mouvement ? Le bricolage opéré par le rectorat pour rattraper ses erreurs a-t-il respecté les règles du barème, les lignes directrices de gestion qu'ils nous ont eux même imposées. Le SNES avec le SNEP et la CGT Educ'action exigent des réponses de la rectrice. Ils exigent que la question de la médecine de prévention soit sérieusement reconsidérée dans notre académie. L'absence de médecin de prévention met en danger la santé des collègues aujourd'hui en n'accordant pas les adaptations de postes nécessaires, en ne concédant pas les bonifications qui permettraient d'améliorer l'exercice professionnel par une mutation. Quant au DAP, le dispositif d'aide aux collègues, il est inexistant en dépit de l'affichage.

Les retours qui nous parviennent de la gestion des situations médicales pour le mouvement par exemple interpellent. La gravité des situations n'est pas appréciée à Poitiers comme ailleurs ! La santé des collègues pourrait même être mise en danger par les heures de trajet à faire.

Une autre situation s'apparente à de la maltraitance : celle de la réforme de la formation des enseignants. Le format même des concours est fort discutable puisque dans beaucoup de disciplines on note un recul des exigences académiques. Quant à l'entretien oral, il vise sans aucun doute à séparer le bon grain- le futur enseignant loyal- de l'ivraie- le rebelle, le contestataire...

A la rentrée, nous verrons arriver dans nos établissements des étudiant.e.s contractuel.le.s sur des supports d'enseignement 6H . Si les candidats- assez nombreux à postuler- supposent naturellement que cette expérience peut être bénéfique pour leur préparation de concours, la charge de travail et les déplacements risquent fort de compromettre leur réussite au concours. La rémunération prévue est indécente et ne prévoit pas l'indemnisation des frais de déplacement, même lorsque l'établissement d'exercice est éloigné ou du domicile ou du lieu de formation. Bien mal rémunérés eux aussi, il faudra que les collègues assurent un tutorat de ces nouveaux collègues. Ces contractuel.le.s-alternant.e.s, ce sont nos collègues de demain, déjà malmené.e.s à l'entrée dans le métier ; le Snes doit les soutenir, les syndiquer. Nous craignons bien sûr que ces collègues soient très vite en souffrance et abandonnent. Il faudra alors trouver des TZR, s'il en reste, ou des contractuel.le.s, pour assurer les services face aux élèves.

Une année scolaire s'achève, épuisante pour tous les personnels, enseignant.e, de vie scolaire d'orientation, administratif, de santé et sociaux. Les AESH ont été également malmené.e.s. Elles et ils se sont aussi bien mobilisé.e.s tant leurs conditions de travail sont dégradées. Les AED ont été aussi mobilisé.e.s fatigué.e.s par la gestion de la crise, souvent malmené.e.s par des injonctions qui piétinent leurs missions , quand on ne leur rappelle pas cruellement la précarité du contrat qu'elles ou ils occupent. Le Snes-Fsu appelle à la plus grande vigilance dans les établissements sur le respect des missions de ces personnels.

La crise sanitaire y est pour beaucoup dans l'épuisement des équipes ; le mépris du ministre, les réformes qui se poursuivent aussi !

Parcoursup a une fois encore opéré son tri des élèves à l'entrée dans les formations post bac, avec toujours la même opacité dans les critères de sélection. La réforme du lycée continue de produire des effets détestables de mise en concurrence des équipes qui est préjudiciable aux collectifs de travail. La classe a éclaté et la solution des professeur.e.s référent.e.s imaginée par le ministre ne résout en rien la question. Elle actualise une vision managériale de l'accompagnement même de l'élève, de l'exercice de nos missions. Le développement du contrôle continu conduit à des stratégies d'évitement de la part des élèves, à des calculs, à des pressions intolérables sur les enseignant.e.s. L'organisation des examens est un vrai sujet d'inquiétude : le DNB et les collèges ne connaîtront pas d'aménagements ; pourtant la crise sanitaire a aussi eu son impact sur les élèves depuis mars 2020. Quant au baccalauréat, les aménagements ne répondent pas aux inquiétudes des personnels et des élèves. Les jurys, multiples encore cette année, seront condamnés à une cacophonie pire que l'an dernier. Le Ministre affiche tout le mépris des enseignant.e.s dont il est capable en mettant en balance la note de bac et celle du contrôle continu en philosophie. Obstiné sur la question du grand oral, il accepte que soit évalué ce qui n'a pas pu être enseigné. Les convocations de bac ont tardé à arriver. Elles montrent une très grande inégalité de traitement entre évaluateurs du grand oral qui finiront d'être formés à l'ouverture de la session d'évaluation ! A l'heure du numérique, les élèves n'ont plus droit à leur convocation papier. Les collègues eux découvrent les potentialités redoutables de Santorin, outil de numérisation des copies qui défie les lois élémentaires de la santé, de la pédagogie, de l'écologie et même de la finance ! Le SNES est intervenu pour que soit rendue possible l'impression des copies papier pour les collègues qui le souhaiteraient. Sous la pression, la correction hors connexion est devenue possible.

L'éducation prioritaire reste sur un statu quo dans notre académie pour la rentrée 2021. En revanche les expérimentations menées dans trois académies n'augurent pas de jours meilleurs. Les moyens qui peuvent être alloués sous forme de contrats locaux se font à enveloppe constante et ne sont pas pérennes.

La vie syndicale a été perturbée par la crise sanitaire. Nos interventions dans les heures d'information ont été réduites dans les établissements, parfois interdites à plus de six personnes. Des réunions ont pu se tenir en visioconférence au niveau d'un établissement, départemental et académique. Cette nouveauté a permis la participation de collègues éloigné.e.s géographiquement pour qui la visio présente un avantage d'économie de temps de transport. Nos journées de formation

syndicale se sont essentiellement tenues en visioconférences et n'ont pas connu la même affluence que l'an passé. Il faudra à l'avenir mixer nos modes de réunions en fonction du public concerné. Il reste le plaisir de se retrouver en présentiel comme nous avons pu y goûter en tenant notre congrès en présentiel à Angoulême.

Action :

- Informer les collègues de leurs droits dans cette période d'examens, devant la numérisation des copies.... Le Snés invite les collègues à saisir le RSST en cas de surcharge de travail en cette période d'examens. Un préavis de grève national a été déposé pour couvrir les actions décidées par les collègues.

- Après un mouvement intra 2021 douteux, interpeller les candidat.e.s à l'élection présidentielle de 2022, et demander le retour du paritarisme à leur programme. Il faudra localement le faire pour les législatives qui suivront. Les commissaires paritaires joueront pleinement leur rôle au moment des bilatérales prévues avec le rectorat sur les recours.

- Dans toutes les instances et au-delà le SNES exigera que la médecine de prévention remplisse son rôle auprès des collègues et rappellera, comme il se doit, la Rectrice à ses obligations de protection des personnels.

- Veiller aux conditions de titularisation des stagiaires 2021 auquel.le.s rien n'aura été épargné ; accueillir comme chaque année les stagiaires 2022, les contractuel.le.s alternant.e.s, dans les établissements , au cours des journées de fin août.

- Préparer pour la rentrée des réunions départementales d'établissements.

- Accroître notre présence dans les établissements : affichage, HIS,

- Poursuivre et amplifier la communication en direction des collègues.

- Finaliser le plan de formation syndicale académique en axant , pour cette année de congrès fédéral, sur des points saillants de l'actualité et de nos métiers : la lutte contre les idées d'extrême droite, la politique ultralibérale menée à l'éducation entre collège, lycée et Parcoursup, la lutte contre l'éclatement des collectifs de travail. Poursuivre la formation des commissaires paritaires et rechercher/former de nouveaux militants.

- Assurer un suivi plus strict des dossiers de nos syndiqué.e.s dans l'académie ; la suppression des CAPA nous a certes compliqué la tâche mais des outils existent, à mettre en oeuvre.

Assurer la défense des collègues face aux risques de la RH de proximité, face à la politique éducative de la rectrice, du ministre.

- Porter une attention particulière aux conditions de travail des AED et AESH dans nos établissements. Des permanences AESH seront mises en place dans chaque département dans le cadre fédéral.

- Assurer la participation à et la préparation des congrès de la FSU puis de celui du SNES durant l'année scolaire.

- Chercher dans le cadre intersyndical, le plus large possible, les modalités d'action pour contrer la politique du gouvernement et ce dès le mois de septembre pour un plan d'urgence ambitieux. Des dossiers comme celui des retraites peuvent être mis à nouveau sur la table. Nous devons continuer à demander la suppression de la loi de transformation de la fonction publique, de la réforme du lycée et revendiquer une revalorisation des salaires et des pensions.

- Une journée d'action des retraités est d'ores et déjà prévue le 1^{er} octobre 2021 par le groupe des 9. Le SNES travaillera à la réussite de cette journée.

Vote : POUR 36 Abst : 5 Contre : 0 NPPV 1

Motion :

La CAA de Poitiers, réunie ce jour, apporte tout son soutien à la communauté scolaire du lycée Mandela de Poitiers.

Des élèves ont voulu, à l'aide d'affiches, sensibiliser leurs camarades aux problèmes sexistes rencontrés par les lycéennes et lycéens, même si une grande majorité des jeunes est déjà sensibilisée aux revendications en matière d'égalité femmes-hommes, par les actions pédagogiques menées. Les affichettes ont été arrachées, recouvertes par d'autres affichettes sexistes, antiféministes, ultranationalistes qui font écho, elles, au climat malsain que l'on voit se développer aujourd'hui.

Le respect mutuel filles-garçons est un principe absolu. Une politique volontariste de défense de ce principe doit être sincèrement mise en place, par l'institution, avec les moyens *ad hoc*. Les élèves sont trop souvent dans la solitude face à leurs questions ou leurs représentations stéréotypées, faute des personnes ressources, par appauvrissement des équipes pluri-professionnelles.

La politique de promotion des valeurs d'égalité, de laïcité n'est trop souvent que saupoudrage et prétexte à communication de la part de l'institution. L'École a pourtant ici un rôle essentiel et se doit d'être exemplaire en matière de revalorisation salariale des femmes, de mise en place des protocoles pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

En tant qu'organisation syndicale, nous aurons toujours une expression forte et claire pour affirmer nos valeurs de laïcité et égalité, pour dénoncer les idées intolérantes et extrémistes qui circulent aujourd'hui et sans retenue.

Vote : POUR 33 ABS : 0